

**Volet B1****Copie à publier aux annexes du Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**Réserve  
au  
Moniteur  
belge

\*09063931\*

TRIBUNAL DE COMMERCE  
DE BRUXELLES

27-04-2009

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/05/2009 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0465.522.103

Dénomination

(en entier) : **DEPREZ YVES**

Forme juridique : SPRL

Siège : Allée des Mésanges 21 à 6200 Châtelineau

Objet de l'acte : **transfert siège social**

Ce 22/04/2009, il s'est tenu une assemblée générale extraordinaire de la SPRL DEPREZ YVES en son siège social.

La séance s'est ouverte à 10h30 sous la présidence de Monsieur Deprez Yves.

Est présent, l'associé suivant, propriétaire, selon inscription au registre des associés, du nombre de parts indiqué ci-après :

1. Monsieur DEPREZ YVES 750 parts sociales

Total des parts représentées : 750 parts sociales

L'Assemblée Générale extraordinaire a pour ordre du jour :

1) La modification du siège social.

Tous les associés étant présents, le président déclare l'assemblée régulièrement constituée et apte à délibérer sur l'ordre du jour.

L'assemblée décide d'accepter de :

1) La modification du siège social pour le déplacer de l'Allée des Mésanges 21 à 6200 Châtelineau à la rue du Masy 26A à 6040 Jumet.

Après lecture et approbation du présent Procès-Verbal, la séance est levée à 10h45.

Signe, l'associé présent :

Monsieur Deprez Yves